

ANNEXE TECHNIQUE**N° 2-002 Rév 03**

L'Organisme d'inspection :

ALICEF Spa
Résidence belle vue N° 2
Mahelma -Alger

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/CEI 17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de type A dans les domaines :

- **CONTROLE NON DESTRUCTIF**
- **CONTROLE DES APPAREILS de LEVAGE (APL)**
- **CONTROLE DES APPAREILS A PRESSION (APG/APV)**
- **CONTROLE DES APPAREILS ET INSTAALLATIONS ELECTRIQUES (APE)**
- **QUALIFICATION DU MODE OPERATOIRE DE SOUDAGE ET DES SOUDEURS (QMOS/QS)**

Note : Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	<ul style="list-style-type: none">- Siege : Résidence belle vue N° 2 Mahelma - ALGER- Tel : 213 23 07 80 47 /57/63/65- Fax : 213 23 07 80 62- Email : contact@alicef.dz
------------------------	--

Date de prise d'effet : 24 Avril 2022

Date de fin de validité : 23 Avril 2026

**Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef de Département Inspection**

Hocine LARBI

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine General : 1. PRODUITS ET COMPOSANTS INDUSTRIELS				
Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, spécifications techniques
1. CONTROLE NON DESTRUCTIF (CND) des assemblages soudés des équipements et installations industrielles.	Contrôle Radiographie (X)/ (γ)	-En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	-Générateur à rayons x -Sources radioactives -Négatoscope -Densitomètre	-ASME V -ASME VIII -ASME B31.1 -ASME B31.3 -ISO 17636 -ISO10675 -procédure NDT_SAS_RT001_F
	Contrôle par Magnétoscopie (MT)	- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	-Electro-aimant -Luxmètre -Pyromètre -Indicateur d'induction -Témoin BERTHOLD	-ASME V -ASME VIII -ASME B31.1 -ASME B31.3 -ISO 17638 -ISO 23278 -procédure NDT_SAS_MT001_F
	Contrôle par Ressuage (PT)	- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	-Double mètre -Torche -Loupe -Luxmètre -Pyromètre	-ASME V -ASME VIII -ISO 3452 -ISO 23277 -procédure NDT_SEN_PT001

1. CONTROLE NON DESTRUCTIF (CND)				
	Contrôle par Ultrasons, (UT)	- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	-Poste ultrasons -Palpeurs -Bloc de référence	-ISO 17640 -ISO 23279 -procédure NDT-SEN_UT001_F
	Contrôle visuel (VT)	-Contrôle visuel préliminaire au contrôle destructif ou non destructif.		-ISO 17637 -ISO 5817 -ASME V -ASME VIII -ASME B31.1 -ASME B31.3 -procédure NDT-SAS_VT001_F
Domaine Général : 2. SOUDAGE				
2. Qualification des Soudeurs et du Mode Opérateur de soudage (QS/QMOS)	-CND -Contrôle non destructif	-Qualification de tout mode opératoire d'assemblages soudés réalisée dans le cadre réglementaire	-Poste à souder -Eprovette -Nuance -Jauge universelle -pince ampérométrique -Pyromètre	-ASME section IX -WPS Welding procédure spécification - Certificats de Conformité -procédure PRC01 B30 001

Domaine Général : 3. EQUIPEMENTS SOUS PRESSION				
3. Contrôle des Appareils à Pression APG/APV Gaz/Vapeur	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) -Contrôle non destructif 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> -MASUREUR d'épaisseur -Endoscope 	<ul style="list-style-type: none"> -Décret n° 90-245 -Décret n° 90-246 -API 510 -API 570 -API 579 -ASME VIII -procédure Ist05B52A011 Ist05B52A012 Ist05B52A013 Ist05B52A014 Ist05B52A015 Ist05B52A016 Ist05B20 011
Domaine Général :4. ELECTROMECHANIQUE				
4. Contrôle des Appareils de Levage (APL)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) -Contrôle non destructif 	<ul style="list-style-type: none"> -Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier -Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> -Lunette -Théodolite -Pied à coulisse -Mètre ruban 	<ul style="list-style-type: none"> -Loi 88-07 du 26/01/1988 -Décret 06-60 du 12/02/2006 -procédure 05 B 30 008

Domaine Général : 5. ELECTRICITE				
5. Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)	- Contrôle Visuel (VT) -Prise de mesure	-Inspection périodique -Inspection avant mise en exploitation -Inspection sur chantier	- Un ohmmètre de terre et de résistivité - Un mégohmmètre - Une pince de terre	-Décret Exécutif N°01 -342 du 28/10/2001 - NF C15 100, - NFC 13-100/200 -procédure 05 B 56 010 -procédure 05 B 56 013